

# Transports scolaires

*Dès 3 ans et jusqu'à la terminale, les transports scolaires mis en place par la région Pays de la Loire s'adressent à tous les élèves.*

Aleop est un service de transport mis en place par la région des Pays de la Loire. Il concerne les transports scolaires en car et en TER.

## Pour qui ?




Le service Aleop s'adresse à tous les enfants scolarisés, dès 3 ans jusqu'à la terminale, et aux apprentis niveau 3 ou 4, demi-pensionnaires, externes ou internes, dans un établissement public ou privé sous contrat, ou dans une Maison Familiale Rurale.

## Inscriptions

Pour la rentrée 2022/2023 les inscriptions ont lieu jusqu'au 19 juillet 2022. Ce délai dépassé, une majoration de 20€ sera appliquée pour toute inscription tardive sauf motif justifié.

Le tarif annuel est à partir de 110€ par enfant (élémentaire, collège, lycée et apprentis), quel que soit le moyen de transport utilisé, TER ou car, et gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant transporté.

Un demi-tarif (55€) est applicable aux enfants scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

L'inscription se fait en ligne, directement sur [le site Aleop](#) 

Les inscriptions au service de transport scolaire doivent être reformulées chaque année.

## Service d'alerte

En cas de perturbations du service de transport scolaire sur la ligne de votre enfant, la communauté de commune d'Estuaire et Sillon a mis en place un système d'alerte par SMS pour prévenir les usagers d'incidents survenus sur la ligne.

Pour plus d'informations :

[Aleop.paysdelaloire.fr](http://Aleop.paysdelaloire.fr) 

[Les transports scolaires sur le territoire d'Estuaire et Sillon](#) 

## Et aussi



### Covoiturage



Gare SNCF



Aleop

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-quotidien/transports/transports-scolaires-2658.html>

